Comment emprunter aux Médiathèques Pôle LanSAD

- Une **carte d'étudiant** doit être présentée pour tout emprunt de document auprès de l'accueil du CRL.
- Chaque lecteur peut emprunter **1 document**.
- La durée du prêt est de **2 semaines**.
- Le retour des documents doit se faire impérativement dans le CRL où les documents ont été empruntés et ils doivent être rendus directement au moniteur/rice.
- Aucun nouveau prêt ne pourra être effectué tant que les documents en retard ne seront pas rendus.

Prolongation de prêts

Le délai d'emprunt des documents peut être prolongé deux fois pour une durée de 2 semaines à chaque prolongation auprès de l'accueil du CRL. Cette prolongation doit être demandée avant la date limite de retour initial.

Pôle Lansad
Faculté des Langues
Université de Strasbourg

LanSAD.librarika.com

Pour la satisfaction de tous, merci de respecter les durées de prêt.